



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMITÉS SALAIRE : les dindons de la farce

Dans toute l'entreprise, le même constat. Affligeant. Cette année, les comités salaire sont une tartuferie, gauchement interprétée, quand tous les acteurs y sont présents bien sûr.

Partout à France Télévisions, les documents diffusés aux représentants du personnel sont lacunaires pour ne pas dire vides. Imaginez défendre les PTA sans même avoir leur salaire de base. Imaginez repérer les salariés en disparité sans n'avoir aucune idée de leur position sur la ligne médiane des salaires. Imaginez plaider pour les collègues autour d'une table quasi-vide : les chefs de service dans certaines antennes n'ont pas daigné se déplacer. Ceux qui viennent n'ont rien à dire.

MAI 2023

Drôle de mascarade oui où le mépris des élus et des salariés est désormais, lui, affiché, à découvert.



Sans compter, en incipit, de cette pantalonnade : une farce informatique. Les salariés qui donnent leur autorisation pour communiquer leurs éléments de rémunération doivent cocher une case dans MonKiosque. Case qui se décoche invariablement chaque année pour des raisons mystérieuses même si explique la direction « elle reste cochée dans les faits ». Passons.

Comment dans ces conditions savoir qui, réellement, a donné son autorisation ? Comment à partir de presque rien repérer les collègues en disparité salariale ? Discriminés ? Comment proposer des évolutions, alerter ?

D'autant que, et c'est le plus confondant, les élus ont fait remonter d'énormes erreurs dans les fichiers envoyés par la direction.

Là, des primes de bi-qualification alors que les journalistes ne le sont pas. Ici, les salariés d'un autre site, à 600 kms de l'antenne en question, bonjour la confidentialité. Ailleurs, une ancienneté erronée, plus loin une mauvaise date quant à l'attribution de la dernière mesure, plus loin encore des pourcentages fantasques qui varient en fonction des rectificatifs de la direction, toujours faux.

Alors certes, l'avenant 16 est tombé, faute d'accord avec les organisations syndicales lors des dernières négociations, ce qui réduit les obligations de la direction en termes de documents à fournir en comité salaire. Ce qui ne signifie pas qu'elle n'aurait pas pu, en bonne intelligence, collégiale, les fournir aux représentants du personnel. On pense par exemple aux salaires des PTA ou aux nuages de points.

Ce qui ne signifie pas que les documents distribués soient non seulement pauvres mais aussi faux. Cette blague-là, elle nous reste en travers du gosier.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Dans certains sites, la tentation a été grande de boycotter ce rendez-vous pourtant important. Participer à ces comités, n'est-ce pas quelque part cautionner la farce ? Mais les élus Cfdt ont tout de même tenu à siéger, à proposer les noms de leurs collègues à défendre, pour avoir la conscience tranquille.

Et parce que la CFDT ne veut plus être le dindon de la farce justement, elle demande l'ouverture d'une négociation sur les comités salaire et leur fonctionnement.

Fini de rire.



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**

MAI 2023

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR